

Image not found or type unknown



Reparation de toit du a une fuite d'eau

Par **titine**, le **20/01/2012 à 14:41**

Bonjour, rnje suis locataires depuis 3 ans il y a une fuite d'eau provenant de mon toit ceci cause des dégás dans ma salle de bain j'ai averti ma propriétaire celle ci veut que je fasse marcher mon assurance en a t elle le droit

Par **chaber**, le **20/01/2012 à 15:04**

bonjourrrnrnvous faites une déclaration à votre assureur au titre de la convention CIDRE pour vos dommages.